



CSSCT extraordinaire du 27 avril 2026

Plan de Systèmes Technologiques de Sûreté (STS)

Éléments communs à tous avec les évolutions

La CSSCT a déjà validé la mise en sécurité des agences de Saint Etienne du Rouvray, Rouen Saint Sever, Alençon, Rouen Beauvoisine, Rouen Luciline, Caen Fresnel et Hérouville-Saint-Clair, Vernon, Yvetot, Cherbourg les tourelles, Mondeville, Carentan, Gisors, Barentin, Le Tréport, Argentan.

Aujourd'hui, ce sont la DR de Caen et les agences de Lillebonne et Mortagne. Pour rappel le plan STS instaure :

➤ Alarme, autres dispositifs anti-intrusions et alerte silencieuse :

- Boutons d'alerte : il y en aura à chaque bureau d'entretien et 10 boutons mobiles pour les salles d'atelier et le DAPE s'il reçoit... Pour les services civiques, il leur en sera donné un pour les protéger.
- L'alerte silencieuse est toujours accessible sur le clavier, il faudra refaire une formation en agence. Réducteurs d'ouverture de fenêtre à l'accueil sauf une seule fenêtre.

➤ Zones et contrôles d'accès :

- Tous les bureaux dans les couloirs où les demandeurs circulent auront un contrôle d'accès. S'il y a des bureaux dans l'accueil il y a aussi des contrôles d'accès. (On appellera cela la zone d'accès restreinte)
- Les portes des toilettes auront un contrôle d'accès avec badge si elles sont dans les couloirs.

- Les badges des agents n'auront plus de photo ni de noms va fournir les badges à blanc qui seront.

➤ Mise en place de caméra :

- Les caméras seront positionnées en ZLA et en zones d'accès restreintes ZAR (couloirs), les caméras ne captent pas le son dans la file d'attente et elles seront mise sur le côté pour voir toute la file (décision de la CNIL). Les autres caméras dans les zones de circulation sont toutes en forme de dôme pour pouvoir tourner à 360 degrés, dont une à l'entrée du public, dans les couloirs, et entrée des agents si ce n'est pas en copropriété ou sur le trottoir.
- Un grand écran miroir à l'accueil d'un mètre sur soixante centimètres placés derrière l'AIC sans un report d'image dans le bureau du DAFT malgré les écrans déjà installé sur les premières agences (Vernon, Saint-Etienne...)
- Remontée d'infos au télésurveilleur qu'une porte est restée ouverte lorsqu'elle a un contrôle d'accès. Une ouverture de plus d'1mn30 pour les portes séparatives et 4mn en salle de réunion actionne l'alerte.

Le 27 juillet 2023 le CSE normandie était informé d'un nouveau programme de sûreté appelé : programme Systèmes Technologiques de Sûreté (STS).

Les travaux pour une agence ont un budget d'environ 140 000€. **Au total c'est plus de 8 millions d'euros qui seront dépensés pour tous les sites de la Normandie.**

La **CGT** s'est abstenue sur ce vote car l'établissement prend la sécurité de ses agents par le petit bout de la lorgnette pour nous faire oublier que le traitement administratif et numérique des demandeurs favorise l'agressivité.

Les particularités des agences validées en CSSCT

DR de Caen

Remarques diverses de la direction sur les places de parking réservées handicap ou électrique et où se garent les stagiaires et les salariés DR. « Il faut aller à l'extérieur et faire preuve de civisme ». Ajout de contrôle de sécurité au 1^{er} et 2^{ème} étage. Attention au passage de câble dans les couloirs...

Lillebonne

Contrôle d'accès conservés à l'extérieur. Création d'une zone rencontre avec les employeurs dans l'accueil. Création d'une zone dédiée découverte métier. Changement des bornes AIC adaptables à tous car elles sont réglables en hauteur.

Mortagne

Contrôle d'accès en plus à l'extérieur au portillon du parking. Le parking sera partagé avec les privés d'emploi. Au rez de chaussé, contrôle d'accès au bureau manac et vers l'échappatoire ainsi que pour les toilettes et les locaux techniques. A l'étage vers la cafétéria porte avec contrôle d'accès pour sécuriser la zone privative.

Eléments divers

Les plans de prévention lors des travaux STS :

La **CGT** est porteuse d'une revendication : avoir des plans de prévention présentés en CSSCT pour chaque agence. Il y a eu deux accidents lors des précédents chantiers.

Le code du travail le prévoit, mais la direction avance que les travaux sont agences par agences et donc qu'il n'est pas nécessaire de mettre en place des inspections préalables communes (syndicats et direction) pour chaque site. Cet argument est faux, pour le ménage c'est toute l'année et site par site que des inspections sont faites. L'inspection du travail est donc intervenue en écrivant un courrier officiel à la direction demandant un encadrement préventif des travaux avec des plans de préventions agence par agence.

La DG demande qu'un téléphone portable soit dédié pour les alertes STS. Il est sous coque rouge et dans les mains du manac. La ligne est rattachée au site et pas à un agent.

Le planning des travaux détaillé sur l'année n'est pas fourni pour le moment aux élus-es. La **CGT** rappelle que les 400 heures de travaux, par un prestataire, seront largement dépassées et donc l'obligation de plan de prévention par agence pour les travaux est donc indéniable. (Article R4512-7 du Code du Travail).

Le courrier qui a été envoyé par la DDETS est clair et nous étions donc bien dans le vrai à la **CGT**. La direction y a donc répondu mais en restant sur ses positions, pas de plan par agence mais des réunions TEAMS avec les ELD.

Nous espérons de pas avoir d'accident grave durant tous ces travaux et nous demandons à la direction de prendre ses responsabilités.

Les prochaines agences concernées par STS pour 2026 sont : St Lô, Harfleur, Fécamp, La ferté Macé, le Havre Souday, DT 27.

Agences connectées :

Les liaisons WIFI se feront sans coupure pour le téléphone et pour l'ordinateur. Les appels pourront être uniquement en wifi. Si un partenaire veut se connecter il aura accès à un réseau à part mais sans besoin de manipulation de ticket. La **CGT** demande comment est sécurisé ce nouveau réseau. Les deux réseaux sont bien séparés : invités et salariés.

Si le site ne fonctionne pas cela n'impacte pas le télétravail. La DGA tech a fait un bilan sur les sites et ils ont redéterminé les nouvelles bornes réseau. Le câblage est livré à Pont-Audemer et pour Beauvoisine il y a encore des soucis à régler. La **CGT** demande une moyenne de l'enveloppe financière, la direction nous demande de voir avec le bilan DG...

Autres situations

Suite à l'interpellation de la **CGT** pour le site de Vernon, la direction nous a fait part des nouvelles actions :

Une privée d'emploi menace de mort depuis l'année dernière les membres de l'ELD, une plainte et un jugement ont eu lieu. Cette personne a interdiction d'entrée dans les locaux, une peine de prison avec sursis et elle n'est plus inscrite.

Par contre, elle poursuit ses envois de mail et ils doivent être traités car les CVM ne traitent pas que l'indicateur est en rouge.

La **CGT** demande à ce que cet indicateur soit neutralisé ou supprimé en attendant... mais la direction a choisi de faire une réponse travaillée avec le juridique pour que l'ELD réponde correctement aux mails.

Une nouvelle plainte du directeur d'agence a été faite et un appel au préfet de l'Eure en lien avec la police pour signifier son jugement à la personne. Un huissier doit localiser la personne et lui signifier son jugement. Un agent de sécurité est positionné depuis le 24 avril car toutes les actions en cours peuvent avoir un impact sur les réactions de cette personne.

Alerte **CGT** sur une fiche à l'agence de Beauvoisine avec un service civique : un demandeur amène son téléphone et le laisse allumé avec des images porno dans l'accueil. Il est apparemment récidiviste. La direction indique qu'elle va être vigilante et la **CGT** pense que cela n'est pas suffisant.